

<p>COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 AVRIL 2017</p>
--

Présents : M. Bernard AUDARD, *Maire*, Mme Régine MOULIADE, Mme Sarah BRUALLA-CROUZET, *Adjointes*, Mme Christiane ARAN, Mme Francine GAILLARD, Mme Aline LAPEYRE, Mme Marie-Pierre PINEL, *et* M. Mickaël VIATGÉ.

Absents et excusés: M. Serge CAZEAUX, M. Gérard CHASSAGNAT, *et* M. Alan ROBERTS

Après lecture et approbation de la dernière séance en date du 16 février 2017, l'ordre du jour appelle les questions suivantes :

I VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE L'ASSAINISSEMENT

et approbation du compte de gestion de Monsieur le Comptable de la Trésorerie de Gaillac.

- ✓ Section investissement : Résultat cumulé au 31/12/2016 : **11 701.57 €**
- ✓ Section fonctionnement : Résultat cumulé au 31/12/2016 : **15 166.98 €**

II VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE et approbation du compte de gestion de Monsieur le Comptable de la Trésorerie de Gaillac.

- ✓ Section investissement : Résultat cumulé au 31/12/2016 : **- 26 914.52 €**
- ✓ Section fonctionnement : Résultat cumulé au 31/12/2016 : **106 785.35 €**

Ces différents comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

III VOTE DES TAUX COMMUNAUX DES TROIS TAXES LOCALES

La commission des Finances réunie le jeudi 20 avril propose au Conseil Municipal une augmentation raisonnée de notre fiscalité de +1.5% :

	<u>Base d'imposition</u>	<u>Taux</u>	<u>Produit</u>
✓ <u>Taxe d'habitation</u> :	205 400 €	5.73 %	11 769 €
✓ <u>Foncier bâti</u> :	141 700 €	10.10 %	14 312 €
✓ <u>Foncier non bâti</u> :	15 500 €	35.06 %	5 434 €
		Produit fiscal attendu :	31 515 €

Soit un montant prévisionnel cumulé des 3 taxes par rapport à 2016 de + 772 €. Durant cette période, les baisses des dotations de l'Etat pour notre commune ont été de 16 545 € (soit – 20%). Rappel, sur 2016, nous n'avons pas augmenté notre fiscalité communale, malgré des charges qui n'ont cessé d'augmenter. Notre volonté étant de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en conservant le niveau et la qualité des services rendus à nos concitoyens.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

IV VOTE DES DIFFERENTS BUDGETS 2017

Madame Régine MOULIADE, rapporteur du budget présente et détaille ceux-ci :

- **Commune** : Fonctionnement : **109 552.31 €**
 Investissement : **110 209.40 €**
- **Assainissement** : Fonctionnement : **28 100.98 €**
 Investissement : **27 792.66 €**

Ces différents budgets sont votés à l'unanimité des membres présents.

V ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents vote ces subventions :

- ADAR : 25 €
- Pêche et pisciculture : 30 €
- Association des Sapeurs-pompiers : 85 €
- Anciens combattants : 60 €
- ALMA : 30 €

VI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

- a) **Commission d'évaluation des charges transférées** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents propose Madame Régine MOULIADE comme déléguée de notre conseil municipal à cette commission.
- b) **Adhésion au groupement de commande** pour la passation de marchés relatifs à la compétence voirie (agglomération / communes / syndicats de communes) pour l'année 2017. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents délibère pour adhérer à ce groupement de commande.
- c) **Mise à jour au 1^{er} janvier 2017** du Rôle des ordures ménagères.

AUDARD Bernard		LAPEYRE Aline	
ARAN Christiane		MOULIADE Régine	
BRUALLA- CROUZET Sarah		PINEL Marie-Pierre	
CAZEAUX SERGE	Absent	ROBERTS Alan	Absent
CHASSAGNAT Gérard	Absent	VIATGE Mickaël	
GAILLARD Francine			